

Cahier de doléances du Tiers État du Grand Mourmelon (Marne)

Cahier de Doléances des habitants et Communauté du Grand Mourmelon.

Demandes :

1° Que les biens ecclésiastiques et Nobles supportent et paient les charges de l'État, comme ceux de l'autre état.

2° Que les aydes et gabelles soient réformées, les douanes portées aux entrées du Royaume, le sel, le tabac et le vin libres comme marchandise.

3° Que le contrôle et insinuation soit mis à un prix modique par acte, pour payer les officiers qui le font et le surveille.

4° La vénalité des charges supprimée et donné au mérite, que tout officier qui prévariquera soit dégradé et la chicane abrogée.

5° Que le commerce soit déchargé de toutes ses entraves, que même poids et mesures existent, par tout le royaume.

6° Que les grandes routes se fassent et entretiennent à prix d'argent, levé sur tous les citoyens indistinctement, surveillées par des personnes intègres.

7° Que les jurés priseurs soient supprimés.

8° Que les habitants qui occupent des terres dans les terroirs voisins qui sont leurs propres, soient tenus aux frais et charges de toutes les terres qu'ils occupent.

9° Nous n'habitons qu'un terrain très sèche et ingrat, et en échange de nos travaux pénibles et utiles nous n'en recevons à peine qu'une subsistance grossière.

10° Des impôts énormes nous accablent, des droits odieux nous enlèvent une partie de nos récoltes.

11° Des animaux de toutes espèces, ravagent nos moissons et de combien d'autres fléaux ne sommes-nous pas les victimes, même les bâtiments bâtis de matières si combustibles que les gelées les ont détruites toutes en parties, même la fonte des neiges de 1784 a réduit le meilleur du terroir et nous n'avons reçu aucun soulagement.

12° Pour comble de la présente doléance, bien des charges auxquelles nous payons et nous n'en connaissons pas les titres.

La présente doléance a été faite le dimanche huit mars 1789, au son de la cloche, en présence de tous les habitants qui ont signé, auxquels nous avons donné acte de la présente et ont signés :